

Bilan simplifié de la section ST PICARDIE CHAMPAGNE ARDENNES pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	17806	17806
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	5304	5600
actif financier	0	0	0	0	Résultat	508	-296
					Total(1)	23618	23110
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	23618		23618	23110	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	23618	0	23618	23110	total(1+2+3+4+5)	23618	23110

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	8188	6949	Produits d'exploitation(1)	8696	6653
achats	3140	1281	Cotisations	2590	5079
autres charges externes	0	0	Subventions	5677	1400
autres services extérieurs	1922	2227	Autres produits	45	50
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	383	124
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	3126	3441			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	8188	6949	total(1+2+3+4)	8696	6653
Solde créditeur:Excedent	508		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat du 8050.

Exercice clos au 31 décembre **2023**.

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 23 618 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un bénéfice de 508 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant .

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

1- Le Syndicat a tenu en juin 2023, le Congrès Départemental FO.

Le coût de ce congrès s'est élevé à un montant net de 444,79 €

2- achat de cartes de visite pour un montant de 345,60€.

3- achat de goodies en octobre 2023 pour les élections de novembre pour un montant de 1804,57€.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Le dernier tiers de la subvention REGION de 700€ sera versée en janvier 2024.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés dont :
 - 1 trésorière
 - 1 trésorier adjoint

Bilan des ressources de la section ST PICARDIE CHAMPAGNE ARDENNES pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	2 590,43 €
Reversement de cotisations.....	2 686,63 €
Subventions reçues.....	5 677,46 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	45,00 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	5 626,26 €